

Chers amies et amis producteurs de lait, chers sympathisants,

Le mois dernier, l'observatoire du marché laitier (MMO) a fêté son premier anniversaire. Nous nous félicitons toujours du grand volume d'informations mis à disposition du public tous les jours, au niveau européen. Publier des informations et agir en fonction de ces dernières sont cependant deux choses différentes. Comme nous le craignons et nous l'avions déclaré lors de la création de l'observatoire, la Commission européenne semble confondre la collecte de données et une intervention efficace. Nous ne sommes donc pas plus près aujourd'hui d'une politique d'intervention pratique et efficace lors de perturbations du marché.

Étant donné que nos craintes se sont confirmées et que selon le rapport de Nicholson « un secteur laitier viable et compétitif doté d'outils réactifs est l'objectif du paquet lait », il apparaît évident que des changements s'avèrent nécessaires quant au rôle de l'observatoire. Le rapport souligne le fait que la volatilité des prix sera toujours un problème pour le secteur laitier et il invite la Commission à envisager des mesures destinées à atténuer les risques liés à une plus forte exposition au marché mondial. Cela doit constituer l'élément central de la politique laitière future de la DG Agriculture. La perspective de voir des exploitations familiales cesser la production à cause d'une volatilité des prix qui pourrait être largement évitée – grâce à des dispositions législatives allant dans ce sens – est très difficile à accepter. Et ceci d'autant plus que ces fermes familiales sont, pour la plupart, au fond des entreprises rentables, qui ne sont simplement pas à même de faire face à une telle volatilité des prix et à des mouvements du marché aussi abrupts.

Dès lors, même si selon le rapport de Nicholson « les perspectives à moyen et long terme pour le secteur laitier sur les marchés nationaux et mondial » resteraient « favorables », cela constitue une bien maigre consolation pour tous les producteurs de lait qui, d'année en année, sont contraints à quitter le secteur à cause de la volatilité extrême des prix. Ce dont nous avons besoin ce sont des programmes disposant d'une base légale qui permette d'enrayer les crises potentielles avant même qu'elles ne surviennent. Mieux vaut prévenir que guérir. Un observatoire « capable d'agir » contribuerait dans une large mesure à prévenir des crises telles que la crise actuelle, avec des prix en chute libre atteignant bientôt des niveaux pas connus depuis 2009.

L'observatoire offre également à l'UE l'opportunité de traiter – enfin – le problème du pouvoir outre mesure que détient la grande distribution dans la chaîne. Un système tel que celui que nous connaissons actuellement, c.à.d. où, lors d'une transaction, certaines parties (c.à.d. les détaillants) disposent de plus d'informations que d'autres (les producteurs), soumet les producteurs primaires à une pression totalement injuste. De par ce système dit « d'information asymétrique », l'ensemble du pouvoir déterminant est concentré dans les mains de la grande distribution. Tandis que la marge des détaillants reste stable, celle des producteurs primaires est perpétuellement « comprimée ». Nous appelons la Commission européenne à poursuivre vigoureusement la possibilité de collecter des données « en temps réel » de toutes les parties concernées, ce qui – associé à des mesures législatives – lui permettrait d'intervenir de façon proactive, significative et équitable.

Dans leurs amendements au rapport de Nicholson, les députés demandent eux aussi un observatoire du marché laitier plus performant. Ils se prononceront le 8 juin sur le rapport sur le secteur laitier, suite auquel 480 amendements avaient été déposés. Vous trouverez une brève analyse dudit rapport dans le présent bulletin.

En outre, nous avons le plaisir d'annoncer la deuxième Conférence européenne du lait équitable qui se tiendra en Italie. Des producteurs des six pays du lait équitable se réuniront le 23 juin pour discuter de la marque du lait équitable.

John Comer, membre du Comité directeur de l'EMB et président d'ICMSA Irlande

EMB Bulletin Juin 2015

- Deuxième Conférence du lait équitable le 23 juin en Italie
- Le lait équitable en Belgique : lancement de nouveaux produits
- La prise de position de l'EMB présente les principales demandes du Comité des régions
- La situation en Allemagne
- Actualités bruxelloises
- À l'agenda de l'EMB

Contact

EMB - European Milk Board asbl
Rue du Commerce 124
B-1000 Brussels

Phone.: +32 - 2808 - 1935

Fax: +32 - 2808 - 8265

office@europeanmilkboard.org
www.europeanmilkboard.org

Deuxième Conférence du lait équitable le 23 juin en Italie

© EMB

Dans le cadre de l'exposition universelle (EXPO), l'European Milk Board (EMB), son organisation membre APL et la COPAGRI ont le plaisir de vous inviter à la deuxième Conférence européenne du lait équitable qui se tiendra à

Montichiari, en Italie, non loin du Lac de Garde.

Grâce à sa devise du « lait équitable », l'EMB attire depuis plusieurs années l'attention sur la nécessité d'un prix du lait qui couvre les coûts de production. Les produits du lait équitable sont actuellement commercialisés dans six pays européens. Lors de la conférence, vous aurez la possibilité de découvrir les produits et projets actuels. La remise du prix de la « Faisonika en or 2015 » constituera à nouveau le point d'orgue de la conférence du lait équitable. Depuis l'année dernière, ce prix récompense les mérites particuliers d'un représentant politique et d'un agriculteur dans le domaine d'une production alimentaire durable. La vache en plastique « Faisonika » (appelée aussi « Justine » en France) symbolise la revendication des producteurs laitiers européens d'un prix du lait juste et rémunérateur et est connue dans les pays

européens dans les différents couleurs nationales.

Après la conférence, les participants à la conférence auront la possibilité de visiter l'EXPO à Milan. Une navette emmènera les personnes intéressées de

l'endroit de la conférence au site de l'EXPO à Milan.

De plus, les produits du lait équitable seront exposés à l'EXPO du 24 au 28 juin 2015.

Programme de la conférence du lait équitable le 23 juin:

- | | |
|-------|--|
| 11:00 | Mots de bienvenue |
| | Il latte onesto Italia |
| | Projets internationaux du lait équitable |
| | Prix de la Faisonika en or |
| | Discussion |
| 14:30 | Fin (dégustation & buffet) |

Veuillez confirmer votre participation avant le 18 juin par mail à office@europeanmilkboard.org

Le lait équitable en Belgique : lancement de nouveaux produits

À l'occasion du cinquième anniversaire de leur coopérative Faircoop, les producteurs de lait belges ont, fin avril, présenté un nouveau produit : du **fromage au lait à l'herbe**, commercialisé sous la marque **Fairebel**.

© Fairebel

Il y a tout juste cinq ans que – en plein crise du lait – les producteurs belges ont décidé de prendre leur destin en main. Leur objectif : recevoir un revenu équitable pour leur travail et assurer la survie de leurs exploitations, tout en proposant des produits de qualité. Et ce projet s'est avéré être un succès : après le lait demi-écrémé, le lait entier chocolaté, la crème glacée et le lait entier, Fairebel a encore élargi sa gamme de produits grâce au lancement de deux sortes de fromage. En partenariat avec la fromagerie de Herve, Fairebel propose dorénavant un fromage à pâte molle de 200g ainsi qu'un fromage à pâte dure découpé en cubes (en ravers de 150g).

Les producteurs qui livrent le lait « à l'herbe » destiné à la production du fromage sont tenus de respecter un cahier des charges précis (faire pâturer les vaches, fourrages régionaux, pas d'OGM). Les nouveaux produits sont disponibles dans de nombreux points de vente.

Nous souhaitons à la Faircoop de continuer sur la voie du succès !

[Vidéo de l'EMB : présentation du fromage Fairebel à Herve \(29 avril 2015\)](#)

[Vidéo sur les producteurs de lait de la Faircoop et la production du fromage Fairebel à pâte molle \(FR\)](#)

[Production du fromage Fairebel à pâte dure \(NL, FR\)](#)

La prise de position de l'EMB présente les principales demandes du Comité des régions

© Ausschuss der Regionen
[communiqué de presse](#) du mois de mai 2015).

Dans un avis inhabituellement clair, le Comité des régions (CdR) a appelé les institutions européennes à corriger la politique laitière européenne (voir notre

L'avis du CdR appelle les institutions européennes notamment à :

- prendre des mesures de sécurisation des revenus de tous les producteurs
- renforcer les organisations de producteurs ainsi que leur pouvoir de négociation
- améliorer le fonctionnement de l'Observatoire européen du marché laitier
- examiner le Programme de responsabilisation du marché proposé par l'EMB
- étendre la contractualisation aux coopératives en vue de couvrir le marché laitier dans sa totalité.

Dans notre nouvelle [prise de position](#), vous trouverez une présentation détaillée des demandes du Comité des régions.

Hanna Penzer, EMB

La situation en Allemagne

De nombreuses institutions traditionnelles allemandes (notamment la fédération des agriculteurs allemands DBV, l'autorité régionale bavaroise LfL Bayern, l'autorité régionale de Hesse LLH, l'association allemande de l'industrie laitière MIV) ont fêté la suppression des quotas laitiers au 31 mars 2015 comme une « libération des producteurs laitiers ».

© [wikimedia commons](#)

Ainsi, selon ces organismes, les gérants d'exploitations pourront dorénavant décider eux-mêmes du développement de leur exploitation et ne devront plus prendre en compte les quotas payés « cher » et qu'ils voyaient comme une entrave, comme un « corset » pour leur exploitation. Selon les partisans de l'abolition du régime des quotas, pendant les 31 années de leur existence, les quotas n'auraient – à part leur coût – rien apporté aux exploitations. Ainsi, ils n'auraient jamais atteint leur but, à savoir stabiliser le prix du lait. Le marché n'aurait donc pas été à l'abri d'importantes fluctuations. De même, malgré les quotas, le nombre d'exploitations laitières en Allemagne aurait diminué de 369.000 (en 1984) à 78.000 (en 2014) (source : DBV, Faktencheck zum Quotenende).

Il est impossible de dire comment l'histoire du secteur laitier aurait évolué sans les quotas, vu qu'aucune comparaison n'existe. Cependant, force est de constater que pour les producteurs de lait, la chute du prix du lait de min. 10 ct/kg endéans un an correspond, avec un volume de production de 29 millions de tonnes, à une perte de valeur ajoutée de 2,9 milliards d'euros. Jusqu'au 30 avril 2015, les laiteries ont négocié avec les grandes surfaces les nouveaux contrats pour les produits laitiers frais (lait, yaourt, fromage blanc). Contrairement à l'habitude, aucune information n'a été publiée quant au déroulement et au résultat de ces négociations. Vu la baisse du prix de vente du lait chez Aldi de 59 à 55 centimes par litre, on peut cependant se douter que les laiteries ont dû y perdre des plumes.

La situation actuelle du marché confirme cette supposition. Même si, dans l'ensemble, moins de lait a été produit par rapport à la même période de l'année précédente, l'offre dépasse la demande. Une autre raison est probablement que les médias avaient souvent associé la fin des quotas à la suppression des coûts que ceux-ci engendraient pour les exploitations. La grande distribution a sans doute utilisé cet argument en sa faveur. Néanmoins, aucun coût n'a été supprimé pour les producteurs laitiers, vu que les quotas avaient déjà été payés.

En Allemagne, ils faut dès lors s'attendre à ce que les prix du lait continueront à baisser. Il reste encore l'espoir que les laiteries ne céderont pas lors des négociations sur les fromages et produits fromagers. À l'occasion de la journée mondiale du lait le premier juin 2015, le BDM a allumé dès lors des feux de protestation pour attirer l'attention sur la situation du marché laitier. L'objectif de ces actions était d'informer le plus grand nombre possible de consommateurs et de représentants politiques en discutant avec eux de la situation, ainsi que de leur présenter le concept de gestion de crises du marché laitier.

Thorsten Sehm, BDM Allemagne

© wikimedia commons

UE – vote sur le rapport sur le secteur laitier

Le 8 juin, les députés réunis dans la Commission de l'agriculture du Parlement européen se prononceront au sujet du rapport « *l'avenir du secteur laitier européen: bilan de la mise en œuvre du paquet lait* ». Des députés de toutes les couleurs politiques y ont, dans leur ensemble, déposé 482 amendements, avec des positions parfois très divergentes. Le rapporteur d'Irlande du Nord James Nicholson a rassemblé les amendements dans des amendements dits « de compromis » présentant des propositions semblables.

Déjà auparavant, l'EMB avait analysé le rapport de Nicholson et avait fait parvenir son avis aux députés. Le rapport ainsi que certaines nouvelles propositions déposées contiennent des points positifs, notamment la demande d'une amélioration de l'observatoire du marché laitier (entre autres par un indice tenant compte du prix du lait et des coûts de production et la mise à disposition de données récentes) et des contrats à plus long terme contenant entre autres un prix reflétant les coûts de production. On ne peut toutefois ignorer, d'autre part, la focalisation de Nicholson sur la croissance et les exportations du marché laitier. De nombreux amendements vont également dans ce sens, avec par exemple une approche centrée uniquement sur « la demande mondiale croissante », « les opportunités d'exportations et des nouveaux marchés » ainsi que sur un « soutien financier par le biais de capital d'investissement ».

La Commission européenne rejette une indication de l'origine du lait

La Commission européenne a rejeté la proposition d'un étiquetage obligatoire pour le lait et les produits laitiers. Dans son rapport du 20 mai, la Commission européenne met surtout en avant la charge supplémentaire qu'une indication de l'origine impliquerait pour les entreprises de transformation. Celles-ci seraient en effet confrontées à des frais considérables et subiraient un préjudice économique de par l'introduction de systèmes de traçabilité, surtout dans les régions frontalières. Selon le rapport, le coût pour une appellation d'origine pour le lait pourrait cependant « être faible dans l'ensemble ».

Dans son rapport, la Commission soutient en outre qu'en dépit d'un intérêt des consommateurs pour l'origine des produits laitiers, « dans l'ensemble, le consentement à payer pour cette information semble insuffisant dans le chef des consommateurs ». La Commission propose dès lors une indication volontaire de l'origine sur l'étiquette dans un souci de répondre aux besoins des consommateurs et à la fois offrir aux États membres et aux entreprises de transformation un certain degré de flexibilité. Il appartient maintenant au Parlement européen et au Conseil d'examiner le rapport.

Jusqu'à présent, une indication obligatoire de l'origine existe pour des produits tels que la viande, le miel et les œufs. Plusieurs pays (entre autres l'Italie, le Royaume-Uni et la Pologne) espéraient qu'une indication d'origine leur apporterait des avantages lors de la commercialisation de produits laitiers.

[Rapport de la commission concernant l'indication obligatoire du pays d'origine](#)

La Copa-Cogeca met en garde contre la situation dramatique sur le marché laitier européen

Mieux vaut tard que jamais : les organisations fédératrices européennes des agriculteurs et des coopératives (Copa-Cogeca) ont elles aussi reconnu la gravité de la situation et ont appelé la Commission européenne à prendre des mesures. Dans un communiqué de presse publié récemment, le président du groupe de travail lait, Mansel Raymond, a mis en garde contre le fait que les prix payés aux producteurs demeurent actuellement en deçà des coûts de production. Pendant longtemps, les avertissements de l'EMB n'avaient pas été pris au sérieux. Il n'est dès lors pas surprenant que la Copa-Cogeca avait rejeté catégoriquement le programme de responsabilisation face au marché de l'EMB, soutenant que ce dernier « n'était pas réalisable en pratique ». La Copa-Cogeca propose plutôt d'analyser différents systèmes, tels que le système de protection des marges des États-Unis, les marchés à terme et les contrats à prix fixe, voire même des contrats flexibles (de type prix A et B).

La Pologne demande une aide de l'UE pour les producteurs de lait

Le ministère à l'agriculture polonais a adressé à la Commission européenne une demande de soutien aux producteurs laitiers. Celle-ci est motivée par la chute constante des prix du lait ainsi que la suppression du régime des quotas. Le ministère demande une hausse du prix d'intervention pour le beurre et le lait en poudre ainsi qu'une aide exceptionnelle en faveur des producteurs laitiers polonais. La Pologne avait été fortement touchée par l'embargo russe et la baisse générale du prix du lait. On parle d'une situation dramatique en Pologne, où les prix du lait se situent actuellement entre 17 et 22 centimes par litre.

Regina Reiterer, EMB

À l'agenda de l'EMB

Rendez-vous majeurs à l'agenda du conseil d'administration de l'EMB en juin 2015 :

- 15.-16.06.: Conférence TTIP
- 16.06.: Groupe de dialogue « qualité & promotion »
- 17.06.: Entretien avec des députés européens
- 22.06.: Réunion du conseil d'administration (EXPO Milano)
- 22.06.: Conférence interne du lait équitable (EXPO Milano)
- 23.06.: Conférence externe du lait équitable (Montichiari)

European Milk Board ASBL

Rue de la Loi 155

B-1040 Bruxelles

Tel: +32 (0)2808 1935

Fax: +32 (0)2808 8265

Mail: office@europeanmilkboard.org

Document-URL: <http://www.europeanmilkboard.org/https://www.europeanmilkboard.org/francais/bulletin-juin-2015.html>